

Image not found or type unknown



Informations taxe d'habitation

Par **elsa87**, le **09/07/2014** à **18:11**

Bonjour,

Je vis seule dans un studio de 23m2 dans paris.

Pour des raisons d'assurance loyer impayés, le bailleur a préféré que la personne que je proposais comme garant soit inscrit comme locataire avec moi sur le bail. Cette personne est propriétaire en province et n'habite pas du tout avec moi, de plus, je paye seule le loyer.

La taxe d'habitation va t-elle lui être réclamée ? Comment expliquer aux impôts que le fait que son nom soit sur le bail n'est qu'un arrangement pour le bailleur ?

Merci pour votre aide,
Elsa